



PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2020



SOMMAIRE

Introduction	page 3
Présentation du Territoire	page 4
Le Projet Educatif De Territoire	page 6
L'organigramme	page 7
Objectifs généraux	page 8
Objectifs opérationnels	page 9
Le rôle de chacun	page 12
La charte de l'animateur	page 13
Le déroulement de la journée	page 14
Les règles de vie	page 18
Le projet d'animation	page 19
Les activités	page 20
La place de chacun	page 21
La réglementation	page 23
L'évaluation	page 25

INTRODUCTION

« Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs ou toutes personnes ou entités qui participent de près ou de loin à la réalisation de projet. Il précise les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société. »

Il est élaboré dans un premier temps par les directeurs des différents accueils, en cohérence avec le Projet Éducatif De Territoire de l'intercommunalité de Domfront-Tinchebray Interco. Puis, redéfini avec l'équipe.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'accueil. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

PRESENTATION DU TERRITOIRE

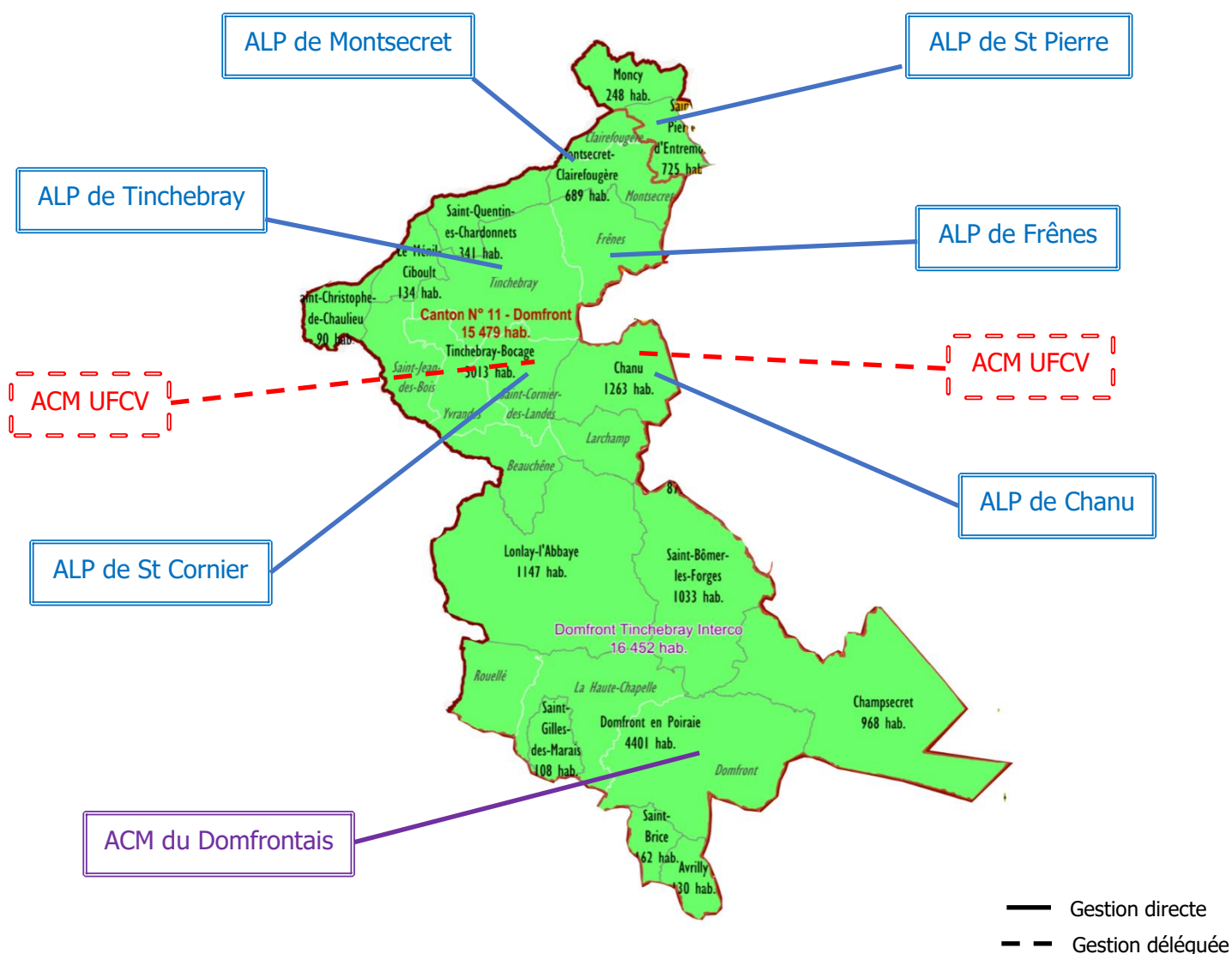
Domfront-Tinchebray Interco est une communauté de communes située dans l'Ouest du département de l'Orne. Elle fait partie du Pays du Bocage, structure de regroupements de collectivités locales. Cette intercommunalité regroupe 15 communes depuis 2017. Elle représente environ une population de 16 452 habitants. C'est un territoire hétérogène : région de Tinchebray, proche de Flers et plutôt périurbaine, alors que Domfront reste essentiellement rurale.

Les deux plus grosses communes de l'intercommunalité sont Domfront et Tinchebray, d'où le choix d'installer les services sur ces communes. De plus, leur situation géographique permet d'être accessible assez facilement par l'ensemble des communes.

Des services de proximité variés sont présents et répartis sur l'ensemble du territoire. Cependant, ce sont les villes de Domfront-en-Poiraise et Tinchebray Bocage qui rassemblent une grande partie d'entre eux.

La communauté de communes possède un service Enfance-Jeunesse organisé de manière suivante :

- Le scolaire
- Le périscolaire : Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP)
- L'extra-scolaire : Accueil de Loisirs de Tinchebray-Chanu sous la délégation de l'organisme UFCV, Accueil de Loisirs de Domfront en gestion directe.



La communauté de communes « DOMFRONT-TINCHEBRAY INTERCO » déclare ses structures auprès des services de la DDCSPP « Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ».

L'ALP et l'ACM du Domfrontais sont des Accueils Collectifs de Mineurs qui accueillent les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 14 ans.

Les différents temps d'ouverture nécessitent un déroulement spécifique adapté à chaque site. Cependant les accueils sont ouverts de 7h30 à 18h30.

Afin de répondre au mieux aux objectifs du projet éducatif nous avons une équipe éducative permanente :

- Une coordinatrice / directrice chargée de coordonner l'activité globale des ALP
- Une directrice sur l'ACM
- Des animateurs (titulaires de la fonction publique ou contractuels)
- Des animateurs occasionnels (CEE pour l'ACM)

Il est possible que le personnel permanent ait aussi des missions d'encadrement sur la pause méridienne et des temps d'entretien dans les écoles et/ou sur les sites périscolaires.

- **L'ALP**, ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire, est multi sites sur les communes de :

Commune	Site scolaire	Capacité d'accueil	Adresse	Locaux
Chanu	Ecole des Coccinelles	40	Route de Tinchebray 61800 CHANU	Salle de l'ALP dans l'école, Sanitaires, Cour de l'école, Gymnase, bibliothèque à proximité
Montsecret-Clairefougère	Ecole de Montsecret	54	Parc Constant Aubry – Montsecret 61800 MONTSECRET- CLAIREFOUGERE	Salle de l'ALP derrière l'école, Hall de l'école, Sanitaires de l'école, PAJ, bibliothèque, parc de jeux à proximité
Saint Pierre d'Entremont	Ecole Loup Coucou	35	12 Rue des écoles 61800 SAINT PIERRE D'ENTREMONT	Salle de l'ALP dans l'école, Sanitaires, Cour de l'école, Salle de motricité
Tinchebray Bocage	Espace Jean Letouzey	45	12, Place de l'église – Frênes 61800 TINCHEBRAY BOCAGE	Salle de l'ALP à côté de la mairie, Salle à l'étage de la mairie, Sanitaires, Terrain multisport à proximité
	Ecole de la Marinerie	32	55, Rue d'Yvrandes – St Cornier des Landes 61800 TINCHEBRAY BOCAGE	Salle de l'ALP dans l'école, Sanitaires, Cour de l'école, Gymnase, bibliothèque dans l'école, Terrain multisport à proximité
	Ecole André Breton	70	116, Grande rue – Tinchebray 61800 TINCHEBRAY BOCAGE	1 salle d'ALP dans l'école, Sanitaires, Cour de l'école, Salle polyvalente dans l'école, Terrain multisport à proximité

- **L'ACM du Domfrontais**, ouvert les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires, se situe sur la commune de :

Commune	Site scolaire	Capacité d'accueil	Adresse	Locaux
Domfront-en-Poiraise	Ecole Brassens Brel	65	4 bis Rue du Champ Passais, Domfront 61700 DOMFRONT-EN- POIRAIE 02 33 37 33 95 06 12 95 81 32	Bureau directeur, hall, salle dédiée à l'accueil des enfants de moins de 6 ans, salle d'activité, salle de sieste, espace extérieur comprenant cour, cabane avec matériels sportifs, sanitaires adaptés aux enfants, salle de restauration, infirmerie

PROJET EDUCATIF

Le Projet Educatif de Domfront Tinchebray Interco traduit son engagement, ses priorités, ses principes éducatifs. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Sa finalité est d'accompagner l'enfant afin qu'il devienne un adulte citoyen grâce à 3 objectifs :

Accompagner l'enfant afin qu'il devienne un adulte citoyen		
Accompagner l'enfant et le jeune dans son épanouissement pour qu'il devienne un adulte responsable	Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie en groupe pour qu'ils deviennent citoyens	Valoriser et promouvoir le territoire afin qu'il devienne un espace éducatif cohérent
<ul style="list-style-type: none">-en favorisant son autonomie,-en respectant les besoins, les rythmes de chaque enfant,-en permettant à l'enfant d'expérimenter ses possibilités,-en assurant la sécurité affective et physique des enfants,-en apportant des repères, un cadre,-en valorisant l'action de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none">-en encourageant les initiatives, les projets,-en permettant à l'enfant d'être acteur de ses activités,-en favorisant la participation et la prise de décision,-en développant les échanges entre pairs et le dialogue intergénérationnel.	<ul style="list-style-type: none">-en favorisant la communication par tour et entre tous,-en créant des cadres sécurisants,-en étant à l'écoute des besoins de chacun,-en développant un partenariat entre les acteurs du territoire,-en créant des passerelles entre les différentes structures.

L'ORGANIGRAMME

Secteur Enfance Jeunesse

Elus référent : Maxime GUILMIN

Nathalie MAUPAS
Directrice Générale des Services



Aurélie BLOUET
Responsable
Service Enfance Jeunesse



ACM du Domfrontais

Patricia BENE
Régisseur

Solène VIE
Directrice
BPJEPS

ALP Accueil de Loisirs Périscolaire

Aurore HELIE
Directrice des ALP
Coordinatrice périscolaire
Animateur Territorial

OBJECTIFS GENERAUX

GRANDIR

Permettre l'acquisition de l'autonomie en respectant les besoins et caractéristiques de l'enfant.

BIEN-ÊTRE

Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.

VIVRE ENSEMBLE

Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble » en abordant la notion de respect, de partage, d'entraide, de décision collective.

PARTENARIAT, FAMILLES

Intégrer les différents partenaires locaux et renforcer le lien avec les familles.

ENVIRONNEMENT

Sensibiliser les enfants à l'environnement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

GRANDIR...

- Permettre l'acquisition de l'autonomie en respectant les besoins et caractéristiques de l'enfant

Accompagner l'enfant à faire seul

- Guider l'enfant en évitant de faire à sa place (couper sa viande, se servir seul, s'habiller, se laver...) en prenant le temps de faire.
- Mettre en place des repères facilitant la vie quotidienne (affichage, porte-manteaux personnalisés, préparation du goûter, accessibilité des jeux, rituels...)
- Aménager l'espace en coins en fonction de chaque tranche d'âge (bricolage, lecture, voiture, dinette, ...)
- Rendre accessible les matériels et jeux (taille du mobilier, à hauteur d'enfants, ...)

Encourager et valoriser l'enfant

- Laisser le matériel à disposition pour expérimenter
- Avoir des paroles réconfortantes
- Afficher les créations
- Dialoguer avec les familles

Instaurer des rituels

- Mettre en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps : temps d'hygiène (passage aux toilettes, lavage des mains), des temps d'accueil, mise en jambe, temps du repas, temps d'activités, temps du goûter... [référence au déroulement de la journée]

Responsabiliser l'enfant

- Confier des tâches (responsable de table, du temps d'hygiène...)
- Être acteur de ses loisirs (libre de choisir ses activités, prendre des initiatives, proposer des activités à mener)
- Donner son avis (boîte à idées, réunion d'enfants, tableau d'expression)
- Avoir des rangements simples et identifiables par les enfants : bacs, pictogrammes, affichage...

BIEN-ÊTRE...

- Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant

Respecter le rythme et les besoins de l'enfant

- Respecter les besoins vitaux (manger, boire, dormir...)
- Proposer des activités adaptées à l'âge, aux besoins et aux envies des enfants (boîte à idées)
- Proposer un panel d'activités variées. Chaque enfant trouve une activité qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir. Il a la possibilité de ne rien faire.
- Mettre en place des rituels. Chaque enfant peut se repérer dans le temps.
- Proposer des temps de repos, de calme, libre (besoin de souffler, faire une pause, se reposer)
- Assurer un accueil et un départ échelonné
- Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement...)

Favoriser l'expression, l'imaginaire

- Développer le vocabulaire de l'enfant (reformuler, expliquer clairement la consigne, utiliser plusieurs mots...)
- Proposer des jeux où l'imaginaire est sollicité (création d'histoires : kamishibai, raconté-tapis ...)

Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

- Être disponible, à l'écoute, vigilance, suivi individuel et collectif de l'animateur
- Mettre en place des temps d'hygiène (rituels) et des temps d'activité sur ce thème
- Dispenser les 1^{ers} soins en cas de besoin (trousse de secours, infirmerie ...)
- Mettre en place des activités sécurisées (lieu adapté, règles simples ...)

Assurer un environnement adapté et sécurisant sur chaque temps de prise en charge

- Créer un climat sécurisant (animateur rassurant, souriant, avec un vocabulaire et une intonation adaptée)
- Maintenir les locaux rangés et propres
- Assurer un accueil individualisé (accueil de la famille et de l'enfant, accompagnement vers les différents espaces)
- Assurer un affichage des lieux ludique et accessible pour les enfants

VIVRE ENSEMBLE...

- Favoriser l'apprentissage du « Vivre ensemble » en abordant la notion de respect, de partage, d'entraide, de décision collective ...

Intégrer la notion de respect

- Favoriser le sens civique (politesse, bonjour, au revoir, s'il te plaît ...). L'animateur montre l'exemple.
- Se respecter (sommeil, prendre soin de ses affaires, hygiène, repos ...)
- Respecter les autres (écouter l'autre, avoir conscience de ses limites ...)
- Respecter le matériel et les locaux (rangement, réparer en cas de casse ...)
- Respecter les règles d'un jeu, de vie commune, de sécurité (port du gilet jaune, code de la route, liées aux activités ...)

S'ouvrir aux autres

- Mettre en commun les idées de chacun (donner son avis, écouter et accepter celui de l'autre) en vue de prendre une décision commune (ex : l'après-midi de l'enfant)
- Apprendre à se connaître (jeux de connaissance, jeux de groupe d'âges hétérogènes ...)
- Partager les denrées de manière équitable (portion, se servir raisonnablement)

Etablir les règles de vie de façon ludique avec les enfants

- Expliquées régulièrement, elles sont modifiables et peuvent évoluer sur des temps de régulation.
- Les afficher de manière accessible et visible par tous.
- Suite à la transgression d'une règle, une réparation sera réfléchie et effectuée.

PARTENARIAT / FAMILLES...

- Intégrer les différents partenaires locaux et renforcer le lien avec les familles

Créer une relation de confiance avec les familles

- Accueillir chaque famille individuellement (faire connaissance, échanger, informer, être disponible, affichage clair et visible des familles)
- Utiliser des outils de communication (mail, tel, portail, questionnaire ...)
- Favoriser des temps d'échange, d'écoute et de convivialité (participation à des temps forts : accueil café, sorties, diapo photos, découverte d'une passion ...)
- Mettre en place des réunions (présentation de camps, nuitées ...)

Développer la cohésion de groupe

- Proposer des activités basées sur le fair-play (apprendre à perdre) et la coopération (apprendre à faire quelque chose ensemble, à plusieurs pour mieux réussir)
- S'entraider mutuellement (responsabiliser les grands à aider les plus petits)
- Mettre en place des temps d'échanges formels type réunions d'enfants, repas convivial ou informels (thème, activités du jour, rencontrer les autres enfants ...)
- Privilégier les activités collectives aux activités individuelles (maquette, jeu en groupe ...)

Participer aux tâches simples de la vie en collectivité

- Intégrer la notion de rangement (de ses affaires, des jeux, de la salle ...)
L'animateur fait avec.
- Mettre en place le repas et/ou le goûter, nettoyer les tables, faire la vaisselle, passer le balai
- Utiliser le tableau des responsabilités (valoriser le volontariat)

Favoriser les relations avec l'environnement local

- Utiliser les ressources du territoire (associations, artisans, commerçants, bibliothèque, médiathèque, ludothèque, espaces communaux : parcs, chemins ...)
- Découvrir le patrimoine culturel local (recherche sur internet, livres, récits d'anciens...)
- Maintenir un contact permanent avec la communauté éducative : école, crèche, ALP, ACM, APE ...)
- Mettre en place des activités décroisées (sorties, balades, carne des pompiers, prison, maison de retraite ...)

ENVIRONNEMENT...

→ Sensibiliser les enfants à l'environnement

limiter le gaspillage

- Trier, ramasser les déchets : poubelles de tri
- Peser les déchets alimentaires du repas et du goûter
- Faire intervenir le Sirtom (activités de récupération ...)

Intégrer les petits gestes « écolo »

- Eteindre la lumière, couper l'eau, utiliser une noisette de savon liquide, utilisation d'essuie-mains lavable et réutilisable, papier toilette écologique ...

Privilégier l'achat ou l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement

- Utiliser des matériaux durables : de récupération « Récup'Art », recyclés, d'objets détournés, réutilisable, made in France ...

Mener des activités culinaires en respectant le projet de la CUP « Cuisine Unique de Proximité »

- Produits de saison, locaux, si possible Bio, commandes auprès de la CUP ...

LE RÔLE DE CHACUN

DIRECTRICE

- Organiser et mettre en œuvre le projet pédagogique
- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique
- Construire et coordonner, suivre et évaluer l'ensemble des activités produites par l'équipe
- Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Identifier et mobiliser les différents partenaires internes et externes stratégiques
- Gérer le budget
- Réaliser le suivi administratif et le bilan des activités
- Organiser la gestion des locaux, des espaces et du matériel
- Veiller à l'application du règlement intérieur
- Dialoguer avec les enfants et les familles
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes de l'accueil

REGISSEUR

- Envoyer la facturation et la quittance à chaque famille
- Réceptionner et enregistrer les règlements
- Gérer les règlements et les titres de paiement auprès de chaque caisse
- Communiquer auprès des familles pour donner les informations nécessaires, les procédures à suivre, ...

ANIMATEUR

L'éducation

- Participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Avoir en permanence le souci du bien-être, de la sécurité et du progrès de l'enfant
- Assurer, par sa présence et son comportement, la sécurité affective et l'épanouissement des enfants
- Assurer une autorité bienveillante, protectrice et structurante auprès de tous

La communication

- S'exprimer de façon correcte, claire et compréhensible
- Entretenir et favoriser des relations avec les familles
- Ecouter l'enfant, le mettre en confiance, être disponible
- Mettre en place des relations individuelles et collectives bienveillantes et respectueuses de chacun
- Savoir répondre aux attentes, de dialogue et d'affection des enfants, de façon mesurée et juste
- Susciter et favoriser le dialogue au sein de l'équipe d'animation, par une capacité à exprimer des remarques et avis tant positifs que négatifs, dans le seul souci de progression

L'organisation

- Organiser la sécurité des enfants, sur le plan matériel et psychologique, en posant un cadre et des règles de vie

L'animation

- Mettre en place des activités variées, intéressantes, répondant aux besoins et envies des enfants, et leur apportant un « plus » de découverte, d'éveil, de plaisir
- Savoir adapter les types d'activités en fonction de l'âge et de la capacité des enfants
- Savoir gérer le rythme de la journée (temps forts, temps faibles, temps libres, temps organisés)
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité sur chaque temps de prise en charge
- Savoir encadrer, mener, animer et analyser les activités
- Construire, mettre en place et évaluer le projet d'animation

L'entretien des locaux

- Trier et évacuer les déchets courants
- Nettoyer et contrôler l'état de propreté des locaux
- Entretenir et ranger quotidiennement le matériel utilisé
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits

LA CHARTE DE L'ANIMATEUR

Validée en équipe le 12 juillet 2019

SAVOIRS

- > Connaissance de l'enfant, de ses besoins et ses caractéristiques
- > Connaissances réglementaires (législation, taux d'encadrement...)
- > Connaissance des techniques d'animation (culturelles, sportives, artistiques...)
- > Formations continues

SAVOIRS-ETRE

- > Bienveillant, respectueux
- > Dynamique, énergique, dans l'action
- > Joyeux et souriant
- > Juste et équitable
- > Disponible et à l'écoute des enfants et de leurs besoins
- > Attentif au bien-être des enfants
- > Tolérant, patient et diplomate
- > Esprit d'équipe (soutien entre collègues)
- > Rassurant
- > Ouvert d'esprit
- > Coopératif

L'animateur

SAVOIRS-FAIRE

Vis-à-vis de l'enfant :

- > Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous
- > Animer, bouger
- > Avoir un vocabulaire adapté à son public (envers les familles, les enfants...)
- > Se déplacer vers l'enfant pour s'adresser à lui et se mettre à sa hauteur, dialoguer
- > Participer, jouer avec les enfants en toutes circonstances
- > Donner l'exemple
- > Valoriser, encourager
- > Mettre en place les règles de vie et les appliquer au même titre que les enfants
- > Accompagner et guider l'enfant dans son autonomie
- > Organiser le goûter, les laisser faire, les responsabiliser et s'asseoir avec eux
- > Expliquer pourquoi à l'enfant (rappel des règles, du cadre)

En équipe et envers les autres:

- > Aller vers les autres
- > Se remettre en question
- > S'adapter en toutes circonstances, faire preuve de bon sens
- > Donner du sens aux animations proposées
- > Garder son calme en toutes circonstances
- > Faire découvrir et organiser des animations en lien avec le PP
- > Faire les choses de manière ludique
- > Savoir se mettre en retrait pour observer les enfants
- > Dialoguer et communiquer avec les différents acteurs (collègues, familles, enseignants, intervenants...), relayer les informations
- > Partager, échanger entre tous
- > Communiquer et rendre compte à la directrice (blessures, chutes, comportements...) et savoir l'interroger au besoin
- > Travailler en équipe
- > Se répartir les tâches, trouver sa place, préparer ensemble




CE N'EST SURTOUT PAS :

- > Etre passif
- > Etre borné, obtu
- > Etre autoritaire
- > Etre désagréable (vocabulaire)
- > Etre violent et agressif (verbalement, physiquement et psychologiquement)
- > Crier
- > Etre trop rigide
- > Mélanger vie privée et vie professionnelle
- > Utiliser son téléphone portable
- > Obliger, imposer
- > Humilier, rabaisser l'autre
- > Donner des punitions
- > Faire des injustices et des différences


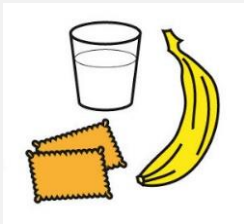


LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- Une journée à l'ALP :





ACCUEIL DU MATIN : 7h30 jusqu'au début de la classe




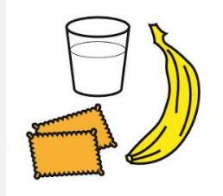

Horaires	Déroulement		
	Organisation	Rôle de l'animateur	Effets attendus
35 min à 1h  Accueil du matin Période charnière Rythme bousculé Temps libre	-Accueil individualisé de l'enfant et de ses parents -Porte-manteau nominatif adapté à la taille de l'enfant -Espace de rangement pour les chaussons et les cartables -Ambiance sonore avec une musique de fond	-Veiller à la qualité des échanges entre enfants et entre enfant-adulte (aller vers, communiquer les informations aux familles) -Être bienveillant, à l'écoute et disponible -S'assurer que la séparation avec la famille se passe bien -Accompagner l'enfant dans les différents espaces : lecture, détente, construction ...	-L'enfant se sent bien, est apaisé, a le sourire -L'enfant découvre les espaces et les expérimente -Absence de pleurs
10 min  Rangement Regroupement Temps d'hygiène	-Rangement de jeux par et avec les enfants -Temps d'échange et mises en jambes (danse, chant ...) -Temps d'hygiène avant l'école	-Donner envie de participer et participer avec les enfants -Être dynamique -Anticiper pour prendre le temps de faire -Veiller à l'entraide et la tenue des enfants	-L'enfant se prépare seul -L'enfant est content -L'enfant a les mains propres
5 à 10 min  Accompagnement des enfants dans la cour de l'école	-Préparation des enfants à la sécurité si trajet ou bus scolaire -Transfert de responsabilité entre la cdc et l'école (accompagnement des maternels directement dans la classe)	-Veiller à la sécurité des enfants (gilet jaune, rangé par 2, trousse de secours...) -Accompagner les enfants dans la cour de l'école -Confier les enfants aux enseignants 10 min avant la classe	-L'enfant est calme pour aller en classe -L'enfant a toutes ses affaires pour aller en classe

ACCUEIL DU SOIR : Dès la fin de la classe jusqu'à 18h30

Horaires	Déroulement		
	Organisation	Rôle de l'animateur	Effets attendus
15 à 30 min  Besoin de se défouler Temps d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> -Espace délimité et déterminé dans la cour de l'école -Être repérable par les enfants -Jeu dans la cour -Rangement des enfants qui prennent le bus scolaire -Temps d'hygiène avant la prise de goûter 	<ul style="list-style-type: none"> -Rassembler les enfants inscrits présents en ALP -Préparer les enfants qui prennent le bus scolaire -Veiller à ce que les enfants enfilent leur chausson, disposent leur manteau au porte-manteau ... -Rassembler les enfants pour le temps d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant se défoule -L'enfant a les mains propres -L'enfant est à l'aise
30 min  Coupure Goûter collectif Moment convivial	<ul style="list-style-type: none"> -Préparation du goûter par un petit groupe avec un animateur -Prise collective du goûter -Participation des enfants au rangement et au nettoyage -Temps d'hygiène après le goûter 	<ul style="list-style-type: none"> -Être assis avec les enfants pour permettre les échanges -Animer le goûter pour permettre l'échange -Laisser faire les enfants dans l'organisation -Montrer l'exemple pour que l'enfant imite -Accompagner les enfants dans le nettoyage, la vaisselle et le balai -Rassembler les enfants pour le temps d'hygiène et présenter son activité 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant passe un moment convivial -L'enfant se restaure et partage -L'enfant échange sur sa journée, « fait son bilan » -L'enfant est autonome et fait seul -L'enfant a la bouche et les mains propres
30 min à 1h30  Animation Besoin de détente, de plaisir, de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> -Présentation collective de l'activité du jour -Choix des enfants -Temps maximum d'activité : 45min -Des petits groupes -Marquer le début et la fin de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> -Animer son activité -Proposer des approches ludiques -Anticiper dans la préparation de son matériel -Jouer avec les enfants -Assurer le suivi du matériel et des lieux, range et nettoie avec les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant choisit de participer -L'enfant prend plaisir -L'enfant découvre, expérimente de nouvelles pratiques -L'enfant transmet ses connaissances à un autre enfant
A partir de 17h45  Temps calme Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> -Possibilité de faire ses leçons le lundi et jeudi -Espace calme favorisant la concentration -Temps maximum de 15min -Temps de séparation avec le groupe -Temps libre pour les enfants (jeu de société, dessin, discussion ...) 	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagner l'enfant si besoin -Être disponible auprès de tous les enfants -Accueillir les familles, échanger les informations -Valoriser l'enfant -Accompagner l'enfant jusqu'au vestiaire -Vérifier que chaque enfant repart avec ses affaires 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant montre ce qu'il a fait à sa famille -L'enfant repart avec le sourire et veut revenir -Absence d'affaires à 18h30

Une journée à l'ACM :

Horaires	Déroulement		
	Organisation	Rôle de l'animateur	Effets attendus
7h30 – 9h  Accueil du matin Temps libre	<ul style="list-style-type: none"> -Accueil individualisé de l'enfant et de ses parents -Porte-manteau nominatif adapté à la taille de l'enfant -Ambiance sonore avec une musique de fond 	<ul style="list-style-type: none"> -Veiller à la qualité des échanges entre enfants et entre enfant-adulte -Être bienveillant, à l'écoute et disponible -S'assurer que la séparation avec la famille se passe bien -Accompagner l'enfant dans les différents espaces : lecture, détente, construction ... 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant se sent bien -L'enfant découvre les espaces et les expérimente -Absence de pleurs
9h30  Rangement Regroupement	<ul style="list-style-type: none"> -Rangement de jeux par et avec les enfants -Ensemble ou séparément selon les effectifs -Temps d'échange et mises en jambes (danse, chant ...) -Présentation des activités de la part des animateurs -L'enfant choisit l'activité qu'il préfère -Temps d'hygiène avant l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> -Montrer l'exemple, faire avec eux -Donner envie de participer -Être dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant a envie de participer -L'enfant est content
10h  Animation	<ul style="list-style-type: none"> -L'animateur prépare son matériel avant l'activité -Temps maximum d'activité pour les 3-5 ans : 45min -Marquer le début et la fin de l'activité -Terminer par le rangement 	3-5 ans : <ul style="list-style-type: none"> -Développer le langage, la motricité -Valoriser le vocabulaire, l'apprentissage de l'enfant 6 ans et + : <ul style="list-style-type: none"> -Accompagner, aider, encourager -Valoriser le vocabulaire -Echanger sur l'activités avec les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant prend plaisir -L'enfant découvre, expérimente de nouvelles pratiques -L'enfant transmet ses connaissances à un autre enfant
12h  Pause méridienne	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre la table avec un groupe d'enfants volontaires -Les enfants se servent eux-mêmes ou accompagnés d'un adulte -Ils ont le devoir de goûter à chaque plat -S'alimenter en échangeant avec les autres -1h maximum à table -1 adulte par table -Table de 6 maxi -Chaque enfant débarrasse son assiette et nettoie sa table 	<ul style="list-style-type: none"> -Responsabiliser les enfants -Favoriser la découverte des aliments -Apprendre le partage -Sensibiliser au gaspillage alimentaire -Apprendre à équilibrer son alimentation -Effectuer la pesée des déchets avec les enfants -Echanger sur la composition des menus, l'équilibre alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant prend plaisir à manger -L'enfant devient autonome, fait seul -L'enfant apprend à vivre en collectivité -L'enfant goûte

<p>13h</p>  <p>Temps de repos Temps calme Temps libre</p>	<p>3-5 ans : -Enfant ayant besoin d'un repos : pièce aménagée -Ecoute d'une histoire racontée par un animateur 6-9 ans : -Assiste à un temps calme pour pouvoir se détendre (conte, relaxation) 10-14 ans : -Temps libre (jeu de société, discussion ...)</p>	<p>-Animer ces différents temps -Accompagner les enfants à se relaxer -Respecter le rythme de l'enfant</p>	<p>-L'enfant s'endort -L'enfant se détend et se calme -L'enfant est prêt à pouvoir se relancer dans une autre activité</p>
<p>13h45</p>  <p>Rangement Regroupement</p>	<p>-Rangement de jeux par et avec les enfants -Ensemble ou séparément selon les effectifs -Temps d'échange et mises en jambes (danse, chant ...) -Présentation des activités de la part des animateurs -L'enfant choisit l'activité qu'il préfère -Temps d'hygiène avant l'activité</p>	<p>-Donner envie de participer -Être dynamique</p>	<p>-L'enfant a envie de participer -L'enfant est content</p>
<p>14h</p>  <p>Animation</p>	<p>-L'animateur prépare son matériel avant l'activité -Temps maximum d'activité pour les 3-5 ans : 45min -Marquer le début et la fin de l'activité -Terminer par le rangement</p>	<p>3-5 ans : -Développer le langage, la motricité -Valoriser le vocabulaire, l'apprentissage de l'enfant 6 ans et + : -Accompagner, aider, encourager -Valoriser le vocabulaire -Echanger sur l'activités avec les enfants</p>	<p>-L'enfant prend plaisir -L'enfant apprend -L'enfant transmet ses connaissances à un autre enfant</p>
<p>16h15</p>  <p>Goûter Moment convivial</p>	<p>-Les enfants préparent le goûter avec un animateur -Temps d'hygiène avant la prise de goûter -Ensemble ou séparément selon les effectifs et l'activité précédente -Enfants participent au rangement et au nettoyage -Temps d'hygiène après le goûter</p>	<p>-Être assis avec les enfants -Animer le goûter pour permettre l'échange -Montrer l'exemple pour que l'enfant imite -S'assurer que chaque enfant se restaure et s'hydrate</p>	<p>-L'enfant passe un moment convivial -L'enfant échange sur sa journée, « fait son bilan »</p>
<p>17h</p>  <p>Temps libre Accueil du soir</p>	<p>-Temps libre pour les enfants (jeu de société, dessin, discussion ...) -L'enfant montre ce qu'il a fait dans la journée avec sa famille</p>	<p>-Être présent pour l'accueil des familles et le départ des enfants -Echanger sur la journée -Valoriser de l'enfant -Vérifier que chaque enfant repart avec ses affaires</p>	<p>-L'enfant est valorisé grâce aux photos, expositions de la journée -L'enfant repart avec le sourire et veut revenir -Absence d'affaires à 18h30</p>

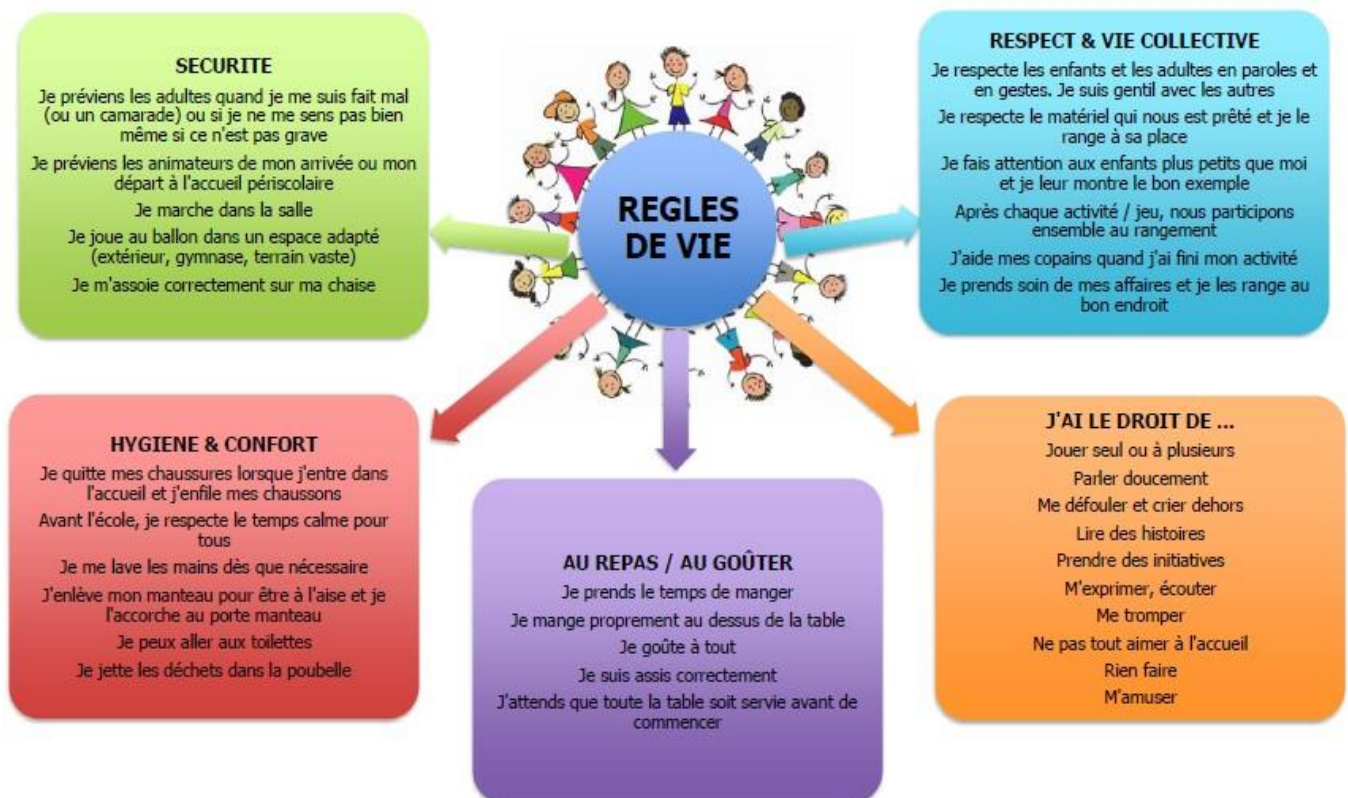
LES REGLES DE VIE

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs et indispensables aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont négociées et établies en début d'année avec les enfants et sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles permettent de mieux vivre en collectivité. L'énoncé clair et tranquille des règles sécurise l'enfant et l'aide à grandir.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer tout au long de l'année, notamment au cours des temps de régulation prévus entre enfants et animateurs.

Particulièrement efficaces, ces temps de discussions réunissent les enfants et les animateurs afin qu'ils échangent, s'écoutent et prennent des décisions concernant la vie à l'ALP. Ils sont également propices à la résolution des éventuels conflits entre enfants et entre enfants et adultes. Ils peuvent enfin voir émerger des idées d'activités voire des projets.

Les règles de vie sont les plus claires et les plus simples possibles, afin qu'elles soient comprises et admises – donc respectées – par tous. Enfin, elles doivent être appliquées à tous, de façon identique et permanente. Un non-respect de ces règles entraînera une réparation.



LE PROJET D'ANIMATION

Les Accueils de Loisirs mettent en place au cours de chaque période des projets d'animation issus du projet pédagogique.

Il est élaboré à la suite d'un constat, dont l'objectif est de répondre à une problématique, à un besoin exprimé ou repéré chez les enfants. C'est pour cette raison que ce projet est sans cesse actualisé et ne ressemble pas aux précédents.

Pour l'ALP, le projet d'animation peut s'établir sur une année, ou entre chaque période de vacances.

Pour l'ACM, le projet d'animation s'établit sur les mercredis et chaque période de vacances.

Dans le cadre des ALP

Un large panel d'activités permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir. 50% des activités seront choisies par les enfants.

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition minimale. Il n'est ni figé, ni exhaustif. Il est proposé aux enfants mais peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques.

Les temps d'activités peuvent avoir lieu à tout moment : le matin ou le soir. Il peut s'agir d'activités nouvelles, d'activités qui n'ont pas pu être terminées ou qui ont demandé à être renouvelées par les enfants. Les animateurs prendront en compte l'arrivée ou le départ échelonné des enfants dans la menée de l'activité.

Les activités collectives seront privilégiées.

Des temps forts sont prévus en fonction de la thématique ainsi que de l'objectif pédagogique visé. Au minimum, 1 temps fort est prévu par période.

Dans le cadre de l'ACM

Le mercredi en période périscolaire, les activités s'articulent autour de thématique entre chaque période de vacances. Un projet d'activités est établi sur une période lors de la première réunion de préparation. Ensuite, les activités sont préparées le mardi en équipe pour la journée du mercredi, selon le projet et les envies des enfants.

Durant les vacances scolaires, les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématique. Le planning d'activité est établi lors de la première réunion de préparation avec les animateurs, selon le projet et les envies des enfants.

Le programme est diffusé sur le portail famille de l'intercommunalité au minimum 15 jours avant la période de vacances : <https://cdctinchebray.portail-familles.net>

Cela permet aux familles d'y prendre connaissance afin de pouvoir inscrire leur(s) enfant(s).

Des temps forts sont prévus en fonction de la thématique ainsi que de l'objectif pédagogique visé. Au minimum, 1 temps fort est prévu par période.

La programmation peut, en cours de vacances être modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place. Par ailleurs, 50% des activités sont choisies par les enfants. Aussi, le programme peut subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures à l'accueil de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âge, trois groupes seront constituées :

- 3-5 ans
- 6-7 ans
- 8-12 ans

L'équipe impliquera les familles en les invitant à participer à un temps d'échange afin de partager un moment convivial tous ensemble.

La relation à la famille

Toutes les familles, par l'intermédiaire du portail, ont accès aux différentes informations et documents nécessaires à l'inscription de leur enfant. C'est-à-dire les valeurs du projet pédagogique, les horaires de fonctionnement, le règlement intérieur...

Nous cherchons à ce que les familles aient une place importante dans notre structure d'accueil en créant du lien entre eux et l'équipe d'animation. Pour cela, chacune d'entre elle est accueillie individuellement. Les animateurs sont disponibles afin de répondre à leurs attentes, leurs appréhensions... Nous souhaitons avoir un vrai temps d'échange avec les familles afin de prendre en compte leur avis, et échanger sur la journée de l'enfant. Au cas où l'équipe ne connaît pas la réponse à une question posée, elle les dirige vers la directrice.

Pour les ALP, la directrice navigue sur les sites tous les soirs. Cette proximité permet de désamorcer les problèmes au quotidien et d'identifier une personne référente au sein de la collectivité qui peut paraître une structure éloignée.

La relation à l'enfant

L'enfant est au cœur du projet. Il est essentiel d'établir une relation de confiance, apaisante, bienveillante et respectueuse pour chacun.

Se déplacer pour s'adresser à lui, se mettre à sa hauteur, s'exprimer de manière audible avec un vocabulaire adapté et riche, avoir une intonation adaptée, avec des consignes claires, s'assurer de la compréhension de la consigne, prendre le temps d'écouter et comprendre l'enfant, respecter ce qu'il est en tant qu'individu, partager des moments privilégiés avec chacun d'eux... Toutes ces actions sont primordiales pour assurer une sécurité et une confiance de l'enfant envers l'adulte.

L'important est que le temps passé en notre compagnie soit de grande qualité et apporte à l'enfant tout ce qu'il a besoin pour s'épanouir et jouer un impact positif dans son développement.

La relation en équipe

En observant quelques règles de bon sens, on peut travailler en équipe dans un bon esprit

- Chacun sait ce qu'il a à faire, faire son travail avec sérieux et motivation
- Se concerter avant d'annoncer quelque chose aux enfants
- Proposer son aide lorsqu'un collègue est en difficulté.
- Apporter ses idées, être créatif, prendre des initiatives, partager sa motivation.
- Interdiction absolue de se contredire devant un enfant, de critiquer ouvertement un collègue, de le dénigrer.
- Politesse et courtoisie sont les bases du respect.
- Ecouter ses collègues et faire preuve d'ouverture d'esprit. Toutes remarques constructives sont les bienvenues.

La relation aux partenaires

Nous sollicitons majoritairement nos partenaires locaux (CUP, ludothèque, médiathèque, intervenants...). Des échanges sont souvent entretenus pour toujours proposer un service de qualité et veiller à la sécurité du public accueilli. Nous n'hésitons pas à faire appel à eux pour leur compétence dans un domaine précis.

Par exemple, nous sollicitons la CUP « Cuisine Unique de Proximité » pour les ateliers cuisine.

Dans le cadre de l'ALP, nous pouvons ajouter :

La relation à l'enseignant

A chaque étape de la journée de l'enfant, il y a transfert de responsabilité entre la famille et les équipes éducatives, mais aussi entre le scolaire et le périscolaire. Quelles règles s'appliquent en matière de surveillance ? Dans quels cas votre responsabilité peut-elle être engagée ?

Les articles 5 et 6 du règlement intérieur le précise (cf annexe).

Au-delà de la notion de responsabilité, il est essentiel pour le bien-être des enfants d'amorcer ou renforcer la relation à l'enseignant pour transmettre les informations importantes et pourquoi pas coopérer sur un projet commun.

LA REGLEMENTATION

➤ ENCADREMENT ET QUALIFICATIONS

→ Le taux d'encadrement minimum en Accueil de Loisirs Périscolaire, varie selon l'âge des enfants accueillis :

1 animateur pour 10 enfants pour les enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants pour les enfants de 6 ans et +

→ Sur les temps extrascolaires, le taux d'encadrement est fixé à :

1 animateur pour 8 enfants pour les enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 12 enfants pour les enfants de 6 ans et +

En accueil de loisirs, lorsque l'effectif accueilli est inférieur ou égal à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement.

Il faut au minimum 50% de personnel diplômé BAFA ou équivalent, maximum 50% de stagiaire BAFA ou équivalent, et maximum 20% de personnel non diplômé.

➤ TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Avant toute sortie, qu'elle nécessite un transport et/ou un déplacement, les animateurs auront pris soin de :

→ Vérifier que les autorisations sont accordées par les familles

→ Remplir en double exemplaire la fiche sortie dont (un est à afficher sur la porte d'entrée (visible des familles), l'autre à emporter avec soi)

→ Emporter le sac à dos avec :

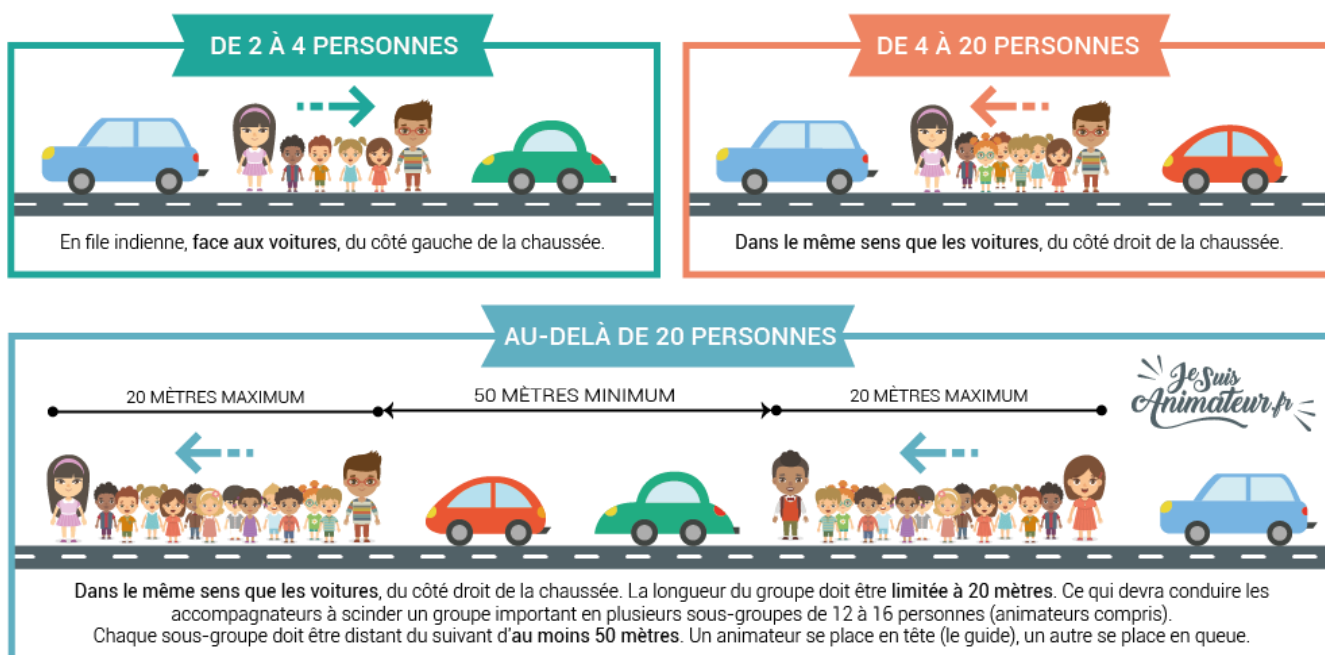
-la trousse de secours avec les principaux numéros d'urgence (samu, pompiers, centre antipoison...) ainsi que les coordonnées téléphoniques de la directrice. En cas de nécessité, renseignez dans le registre les soins éventuellement prodigués.

-la tablette avec les fiches sanitaires des participants ainsi que les éventuels traitements d'urgence des enfants (traitement pour l'asthme, etc.)

-de l'eau en quantité suffisante. En été, assurez-vous que les enfants portent un chapeau ou une casquette et s'appliquent régulièrement de la crème solaire.

➤ A PIED

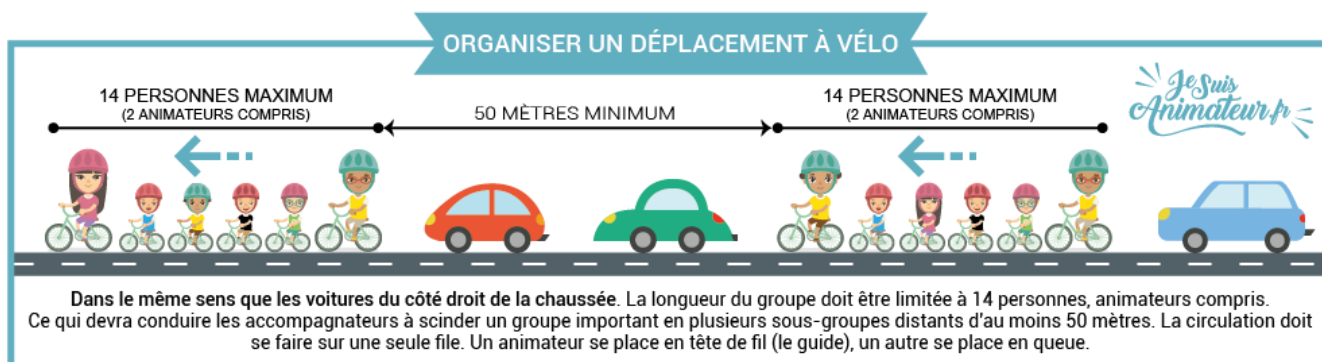
Lors d'un déplacement à pied avec des mineurs, toute sortie doit au préalable faire l'objet d'un repérage d'itinéraire qui sera ensuite transmis à la directrice. Il est fortement recommandé de s'équiper d'accessoires de sécurité (brassards, gilets...).



➤ A VELO

Il faut au minimum deux animateurs : un devant, un derrière. L'état du matériel est vérifié avant chaque sortie. Le port de casque est obligatoire, ainsi qu'un gilet jaune. L'animateur prévoit toujours une trousse de réparation.

Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux vélos (pistes cyclables, bandes cyclables, voies de bus ouvertes aux vélos), les cyclistes sont tenus de les utiliser (dans le sens de la circulation). Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les cyclistes peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.



➤ EN MINIBUS

Le minibus peut réglementairement transporter 8 enfants et un animateur qui est également le conducteur.

Pour rappel, tout conducteur du minibus doit au préalable avoir reçu un ordre de mission pour le transport d'enfants avec le véhicule de la collectivité.

Il faut, d'autre part, respecter les dispositions en vigueur du Code de la route. Il est interdit de transporter des enfants de moins de 10 ans aux places avant d'un véhicule à moteur.

Sauf dans le cas suivant : Lorsque les sièges arrières du véhicule sont momentanément inutilisables ou occupés par des enfants de moins de dix ans, à condition que chacun des enfants transportés soit retenu par un système prévu au II de l'article R. 412-2.

Le port des ceintures de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière. Il est souhaitable d'utiliser des équipements de maintien adaptés à l'âge et à la taille des passagers (Les sièges rehausseurs sont disponibles dans le minibus).

Les moyens sont mobilisés pour garantir la sécurité des mineurs. La collectivité et les membres de l'équipe pédagogique organisent l'activité en faisant preuve de pragmatisme et de bon sens (référence : circulaire du 24 octobre 2011).

➤ SANTE

La trousse de secours ne doit contenir que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies.

Elle contient :

- Un registre de soins et un stylo (pour répertorier les soins dispensés)
- Un mode d'emploi sur les « 1^{er} soins » et un récapitulatif des principaux numéros d'urgence (samu, pompiers...) ainsi que les coordonnées téléphoniques de la directrice.
- Une couverture de survie, un thermomètre frontal, une paire de ciseaux, une pince à échardes, deux bandes extensibles 10cx4m et 7cmx3m, des compresses stériles, du sparadrap, des pansements, des gants vinyl individuels, du sérum physiologique unidose, du spray antiseptique.

Aucune distribution de médicaments n'est effectuée par le personnel (cf article 8 du règlement intérieur).

L'ÉVALUATION

L'évaluation est permanente, tout est évaluable, elle se fait avant, pendant et après le projet. Les critères d'évaluation et les indicateurs de réussite permettent de mesurer les écarts entre ce que l'on veut faire et ce que l'on a fait. C'est grâce à l'évaluation que l'on peut mesurer l'évolution qualitative du projet. Les objectifs ont-ils été atteints pleinement ou partiellement ? Les éléments apportés feront aussi évoluer le fonctionnement de l'ALP.

Le critère d'évaluation permet de vérifier si l'objectif a été atteint. Il est indispensable pour permettre de vérifier qu'un objectif est atteint ou non.

Un indicateur est un paramètre permettant de savoir si l'enfant s'est enrichi de la démarche éducative et pédagogique choisie.

L'évaluation des objectifs

Afin de suivre le bon déroulement des différentes activités et de contrôler l'adéquation avec les objectifs fixés, des réunions régulières et des évaluations ponctuelles sont prévues.

L'évaluation avec l'équipe

L'évaluation, l'échange se fera au quotidien. Un livret sera à disposition sur chaque site pour transmettre les informations. Une réunion d'équipe aura lieu tous les mois pour faire le point sur le fonctionnement, les actions mises en place, aussi afin d'évoquer les problèmes rencontrés, avant de rechercher collectivement une solution.

L'évaluation avec les enfants

Le meilleur moyen d'avoir le ressenti des enfants est l'échange, sur des temps informels puis également en fin de semaine pour connaître ce qui leur a plu ou non, et voir ce qu'ils retiennent.

Il sera mis en place pour les petits, des symboles, plus parlant pour eux, afin qu'ils puissent s'exprimer malgré leur manque de vocabulaire.

De plus, pour les enfants plus discrets, il sera mis en place une boîte ou un livre d'or où l'enfant pourra à sa guise, s'exprimer librement.

L'évaluation avec les familles

L'échange quotidien est une solution pour informer les familles des activités organisées et connaître leurs avis.

L'évaluation avec les différents partenaires

Des réunions de régulation pourront être organisées régulièrement pour analyser de façon qualitative et quantitative nos actions.

Des évaluations régulières seront mises en œuvre, pour contrôler la qualité :

- Des activités proprement dites (degré d'intérêt, implication des animateurs et des enfants, adéquation entre l'activité proposée et l'âge des enfants...)
- De la relation entre enfants et animateurs et entre enfants
- De l'implication de chaque animateur (entretien professionnel)
- Des projets par site et du projet dans son ensemble

Une observation sera faite au fur et à mesure du déroulement du projet.

Les animateurs doivent remplir tous les jours un bilan journalier afin d'évaluer les animations ainsi que le projet dans sa globalité.

Un bilan annuel, établi en année civile, permet d'apprécier si les objectifs fixés pour les différentes activités ont bien été atteints. Ce document précise ce qui fonctionne, ne fonctionne pas et doit être amélioré.

Ces bilans sont généralement des outils privilégiés pour évaluer la pertinence du projet pédagogique et ainsi le faire évoluer.